



## Saint Jean de Tholome

*Au fil de l'année 1998:*

### MAI

Fin des travaux de goudronnage de la route VCN°2 jusqu'à l'entrée du village de Bovère.

Madame MULLER, directrice de l'école informe la mairie que suite aux inscriptions, les effectifs sont en hausse de plus de 20% pour la rentrée de septembre 1998, 85 enfants devront être accueillis dans nos locaux, d'où la nécessité d'ouvrir une classe supplémentaire, la demande est faite auprès de l'académie.

### JUIN

Au dernier conseil d'école nous apprenons :

Le départ de Madame LIBERSA (classe maternelle)

La nomination de Monsieur REPELLIN au poste de Directeur de l'école et celle de Madame BASSO-BERT en classe maternelle.

### JUILLET / AOUT

Prolongation de la colonne d'assainissement (égouts) de chez Maréchaux au village de chez Les Ruz.

Stabilisation des accotements, pose des barrières et de la signalisation en bordure de la VC N°2.

« *S'il te plaît, pense à moi* » vous avez sûrement vu et lu. Ces panneaux ont été posés pour protéger les enfants. Merci de les respecter.

Suite à la sécheresse, la commune a connu un « *petit manque d'eau* », mais votre civisme, les efforts et le dévouement des employés communaux et de quelques conseillers, ont fait que les niveaux des réservoirs ont pu être maintenus en attendant .....*la pluie* !

## SEPTEMBRE

Pose d'un bâtiment préfabriqué pour l'ouverture éventuelle d'une classe.

C'est seulement le lendemain de la rentrée, plus exactement vendredi 4 septembre 17H, que l'académie a octroyé le poste supplémentaire qui a permis d'accueillir tous les enfants inscrits dès le lundi 7 septembre dans des conditions honorables.

Goudronnage des routes de Chez Ruddé et la Merfière.

## RAPPEL

Le ramassage des ordures ménagères (le mardi à l'aube) est strictement réservé **aux déchets ménagers**.

Pour le **verre**, des containers sont à votre disposition au Chef-Lieu

Pour **la tonte, les gros objets, le papier** (journaux, magazines,...) la déchetterie de SAINT JEOIRE est ouverte 5 jours par semaine (horaires affichés en mairie)

La **ferraille** est ramassée au printemps et à l'automne (dates communiquées par affichage).

Pour cet automne le ramassage se fera **le jeudi 12 novembre**.